

**République Française**  
**Département de la HAUTE-SAVOIE**  
**Arrondissement de Bonneville**

**N°2024-12-11 /01**

**SYNDICAT MIXTE DES 4  
COMMUNAUTÉS DE COMMUNES  
EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**Séance du mercredi 11 décembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 décembre à 18h30, le Comité syndical s'est réuni en séance ordinaire à Nangy, sous la présidence de Monsieur Stéphane VALLI, Président.

Nombre de délégués en exercice : 20  
Nombre de délégués présents : 11  
Nombre de délégués donnant pouvoir : 1  
Nombre de délégués votants : 12

**DELEGUES PRESENTS :**

**Délégués titulaires :**

René CARME, Pierrick DUCIMETIERE, Laurent FAVRE, Marie Claire LAFFIN, Mélanie LECOURT, Billy MARQUET, Sonia PAUZE, Pascal POCHAT-BARON, Stéphane VALLI, Aline WATT CHEVALLIER.

**Déléguée suppléante :**

Nadège SAPORITO.

**Délégués excusés :**

Boris AVOUAC, Colette BOEX, Bruno FOREL, Christophe FOURNIER, Jean-Claude HARMAND, Christelle ITNAC, Silvia IUNCKER-GOMEZ, Yves MASSAROTTI, Jean-Pierre MERMIN, Christophe PERY.

Monsieur Laurent FAVRE est désigné Secrétaire de séance.


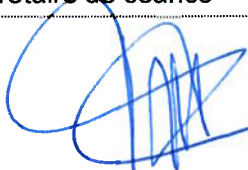
**OBJET : COMPTE RENDU CONSEIL SYNDICAL – SEANCE DU 1er  
OCTOBRE 2024**

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical décide (12 voix pour) :

- D'approuver le compte rendu du conseil syndical du 01/10/2024 ci joint en annexe

**N°2024-12-11/01**

Fait à Nangy le 11 décembre 2024

Le Président,	Le Secrétaire de séance
Stéphane VALLI  Syndicat Mixte des 4 Communautés de Communes SMCC	

## **Compte Rendu Conseil syndical 01/10/2024**



Le réseau qui rapproche

**La séance est ouverte à 18h00**

**Les élus présents (11) sont :**

- M VALLI
- M FAVRE
- M AVOUAC
- M FOURNIER
- Mme LECOURT
- M MARQUET
- M MASSAROTTI
- M PERY
- M POCHAT BARON
- Mme MOURER
- M RATSIMBA

**Le quorum de 11 est atteint**

**Les élus excusés (11) sont**

- Mme WATT CHEVALLIER
- Mme BOEX
- M CARME
- M FOREL
- M DUCIMETIERE
- M HARMAND
- M MERMIN
- Mme LAFFIN
- Mme PAUZE
- Mme IUNCKER GOMEZ
- Mme ITNAC

Les élus ayant donné pouvoir sont au nombre de 0

- ✓ *Choix du secrétaire de séance : M MASSAROTTI est désigné*
- ✓ *Information des décisions du Président prises par délégation du Conseil*

**1. Conseil syndical – Approbation du compte-rendu du CS du 09/07/2024 -**

Pas de remarques - Vote à l'unanimité

**2. Transports scolaires – Modification du règlement**

Le Président S Valli explique que dans le cadre du dossier Gare Routière de la Roche, il a demandé aux services de faire un point juridique précis sur le rôle et les responsabilités de l'AOM et de ses partenaires. Une avocate a proposé une réécriture de l'article 3. Après échanges entre élus, une version définitive est arrêtée. Elle est incluse à la fin de la délibération définitive adoptée à l'unanimité.

Par ailleurs cette délibération acte en second point les pièces exigibles aux enfants pour pouvoir circuler dans les bus scolaires à compter du 1<sup>er</sup> oct de chaque année sous peine de se voir refuser l'entrée du car

**3. Finances – Finances – Adoption du CFU pour les comptes de l'exercice 2024 et suivants**

Il s'agit d'un changement demandé par la loi visant à fusionner compte administratif et compte de gestion et déjà mis en place dans de nombreuses collectivités. Pas de remarques - Vote à l'unanimité

**4. Décision modificative N° 1 Budget Principal**

Il s'agit d'appliquer le nouveau calcul d'amortissement pour les biens acquis en 2024 conformément au passage en M57

Pas de remarques - Vote à l'unanimité

**5. Finances - Décision modificative N° 3 Budget Annexe mobilités**

Il s'agit d'appliquer le calcul d'amortissement pour les biens acquis en 2024 conformément aux règles de la M43.

Pas de remarques - Vote à l'unanimité

**6. Finances - Ouverture anticipée de crédits 2025 Budget Principal**

Comme chaque année, il s'agit d'autoriser le Président à engager au premier trimestre de l'an prochain des crédits d'investissements dans la limite du ¼ engagé en 2024.

Pas de remarques - Vote à l'unanimité

**7. Finances - Ouverture anticipée de crédits 2025 Budget Annexe**

Comme chaque année, il s'agit d'autoriser le Président à engager au premier trimestre de l'an prochain des crédits d'investissements dans la limite du ¼ engagé en 2024.  
Pas de remarques - Vote à l'unanimité

**8. Finances - Achat de locaux professionnels et approbation du projet d'acte notarié**

Le VP Laurent FAVRE rappelle que ce point a été évoqué et validé à plusieurs reprises en bureau et en conseil dans le cadre du BP. Il présente les points essentiels du projet d'acte notarié pour valider l'achat à venir des nouveaux locaux de Proximité.

Pas de remarques - Vote à l'unanimité

-----  
Pas de questions diverses

La séance est levée à 14h00

D.G.S.

Le Président, S. VALLI

  
Syndicat Mixte  
des 4 Communautés de Communes  
**SM4CC**

Le secrétaire de séance,

Yves MASSAROTTI

